

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — États-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 22.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

Montréal, Jeudi, 31 Mai 1883.

SOMMAIRE

TEXTE : Expressions à noter, par E. Blain de Saint-Aubin.—Encore Témiskaming, par C.-A.-M. Paradis, p^{tre}, O.M.I.—Nos relations commerciales.—L'Institut Royal.—Notre nouveau gouverneur.—De Montréal à Lourdes (suite), par un Pèlerin.—Banquet des Sociétés Françaises de Montréal.—Les cieux et leurs habitants (suite), par Giulio.—Nos gravures : Le printemps ; L'été ; L'automne ; L'hiver.—Procession de la Fête-Dieu.—Le couronnement du Czar.—Choses et autres.—De tout un peu.—Amour et larmes (suite), par Mary.—La charité privée à Paris.—Nouvelles diverses.—Les héros de la science, par Marie de Besneray.—Tribunaux comiques.—Les échecs.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Le couronnement du Czar : L'église de la Rédemption, à Moscou.—Les saisons de l'année : Le printemps ; L'été ; L'automne ; L'hiver.—Jeune Circassienne.

EXPRESSIONS A NOTER

CÔTÉ DES DAMES

Monsieur le Rédacteur,

Votre oreille n'est-elle pas fréquemment choquée d'entendre nos dames et demoiselles canadiennes-françaises faire un usage obstiné de nombre de mots anglais, désignant les étoffes et autres articles qu'elles se font montrer, dans les magasins de nouveautés où elles vont faire des emplettes ?

Quelques-unes même remplacent cette expression "faire des emplettes" par le mot anglais *Shopping*, terme familier qui signifie plutôt : "Courir les magasins."

Cette manie est d'autant plus inexcusable que la plupart des mots anglais, ainsi employés mal à propos, dans des conversations tenues en français, sont traduits dans des vocabulaires anglais-français mis à la portée de tout le monde.

Je ne ferai pas ici l'inventaire d'un magasin de nouveautés, me bornant à signaler quelques expressions journellement employées dans le commerce des soieries, des cotonnades et des lainages.

—Vous me dites, madame, que cette *Soie cordée* est bien belle. Je trouve, en effet, que c'est de la *Soie à côtes* de fort bon goût, car *Soie cordée* est une plate et mauvaise traduction de l'anglais *Corded silk*.

—Et cette *Floss* ?—Mais c'est de belle *Soie plate*.

—Et cette *Twist* ?—D'excellente *Soie torsée* ou de la *Torsade*.

—Oh ! le beau *Braid* !—En effet, c'est du *Galon superbe*.

—Quels magnifiques *Trimmings* !—C'est une jolie *Garniture de soie*.

Ecoutez cette bonne mère de famille qui rencontre une voisine et lui dit, toute ravie :

—Ma chère, j'ai fait des *Bargains* superbes ! J'ai acheté, presque pour rien, d'excellent *Duck* et de bon *Shirting*.

Or, le *Cotton duck* est tout simplement la *Toile de coton*, et le *Shirting* du *Madapolam*. Ce dernier nom est celui d'une ville des Indes où l'on fabrique très bien ce tissu. Quant aux "*Bargains* superbes," cela veut dire simplement qu'on a fait un excellent marché.

Mais les dames n'ont pas tous les torts dans cette manie de désigner par des noms anglais des étoffes dont les noms français sont très simples et faciles à apprendre.

—Mon cher, dit un vieux *beau* à un ami, je me fais faire un habillement de *Broad cloth* dont tu me diras des nouvelles ; tu le trouveras superbe !

Le *Broad cloth* est tout simplement du *Drap fin*, et les Anglais l'appellent *broad*, large, parce que ce drap a généralement double largeur.

Il serait de même très facile de dire : du *Cuir de laine* ou du *Drap croisé*, au lieu de mêler à une conversation française ces grands mots anglais : *Double milled cloth*, ou, abrégativement, *Double cloth*.

Les commis canadiens-français de nos magasins de nouveautés, commis généralement bien supérieurs, par leur éducation et leurs manières, à ce que l'on appelle en France les *Calicots* et, en Angleterre, les *Counter-jumpers*, devraient se renseigner sur toutes ces expressions et les faire connaître à leurs pratiques. Même

derrière un comptoir, on peut travailler au maintien de notre belle langue française et de notre nationalité, et cela prouve, une fois de plus, qu'il n'y a point de sot métier."

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. BLAIN DE SAINT-AUBIN.

Ottawa, mai 1883.

ENCORE TÉMISKAMING

A Monsieur le Directeur de *L'Opinion Publique*.

Monsieur le Directeur.

Comme je ne puis répondre en particulier à toutes les lettres qui me sont adressées au sujet des terres du Lac Témiskaming, je vous prie d'insérer dans les colonnes de votre journal les quelques explications suivantes, que les lecteurs de *L'Opinion Publique* voudront bien considérer comme une réponse collective à leurs principales demandes.

D'abord, comme plusieurs de ces demandes ont trait à ce qui a déjà été dit dans *L'Opinion Publique*, je me permettrai de renvoyer mes bienveillants lecteurs aux Nos du 22 février et du 15 mars 1883, aux deux articles intitulés "*Le Portage de la Montagne*" et "*Le Paradis Terrestre*."

Quelques personnes, sans toutefois douter de ma sincérité, me demandent de leur répéter privément ce que j'ai déjà publié. S'il faut une confirmation, la voici : "Veuillez relire les deux correspondances ci-dessus mentionnées, et si vous trouvez que je n'en dis pas assez, multipliez le tout par trois."

Sans doute, cela ne changera en rien la vérité ; mais je désire faire entendre que tout ce que j'ai dit ne saurait encore donner une idée de la beauté des terres de Témiskaming.

Il faut voir. Voilà le mot.

J'avouerai que, moi-même, malgré mes fréquentes courses à travers ces régions, je ne puis en croire mes yeux ; et je suis tout aussi surpris à ma dernière visite que lorsque pour la première fois il m'a été donné de contempler ce sol vraiment extraordinaire.

"Maintenant, me demande-t-on encore, comment se rendre à votre Paradis Terrestre ?... Faut-il y monter des instruments aratoires... des animaux, etc... ?"

A la première de ces questions je réponds :

—Si vous êtes prêts à commencer un défrichement, venez vous-mêmes choisir vos lots. Plusieurs me prient de choisir pour eux. Je le ferais de grand cœur, mais cela m'est impossible, car, malheureusement, il n'y a pas encore d'agent des terres pour Témiskaming, et les travaux d'arpentage, interrompus l'automne dernier, tardent beaucoup trop à être repris. Je n'en sais la cause ; tout de même c'est fort regrettable.

Je conseillerais aux futurs colons de ne pas s'embarasser de trop de bagage pour la première année. Surtout, qu'on ne pense pas à monter des animaux autrement que par les chemins d'hiver qui sont les seuls praticables en attendant que le gouvernement veuille bien nous doter d'une digue au Rapide de la Montagne, ou d'un chemin d'été. Il y a une compagnie de formée pour un chemin de fer, mais quand cela viendra-t-il ?...

Ce qu'il y aurait de plus pratique pour le moment, serait, à mon humble avis, que des hommes ou des jeunes gens forts et bien déterminés, s'associassent par groupes de trois ou quatre afin de s'entraider, chacun à leur tour, sur leurs lots respectifs.

La hache est le seul instrument requis pour le moment. Car tout le premier travail peut se faire à bras.

Il arrive souvent que les chevaux employés l'hiver dans les chantiers sont mis, par leurs propriétaires, à la disposition de ceux qui veulent prendre soin de ces animaux pendant l'été. Ce qui serait un grand avantage pour les nouveaux colons qui pourraient ainsi trouver des attelages à proximité et en grand nombre. On peut, même en été, monter une charrue et une herse de Mattawan.

Quant aux vivres, on trouve en abondance à Mattawan la farine et le lard. Rien de plus facile que de prendre là en montant les provisions nécessaires pour

un mois ou deux, surtout si vous êtes quelques associés. Ajoutez quelques ustensiles de cuisine les plus indispensables. Voilà tout. Avec cela vous serez aussi bien équipés que le pauvre missionnaire qui part à la fin de ce mois pour son voyage de la Baie-d'Hudson. On n'en meurt pas, pour quelques mois de misère.

Après tout vous ne venez pas ici en pays de barbares. Les missionnaires ne sont pas riches, mais ils ont leur cœur et leur bonne volonté au service de tous ceux à qui ils peuvent se rendre utiles.

C.-A.-M. PARADIS, p^{tre}, O.M.I.

Missionnaire.

NOS RELATIONS COMMERCIALES

On a beaucoup remarqué, dans la réponse du gouverneur-général à l'adresse des deux Chambres, le passage qui suit :

"Vous avez le droit de conclure, sur votre propre responsabilité, des traités avec les puissances étrangères, et votre commissaire en Angleterre est autorisé à conduire des négociations avec le *Foreign Office*. Vous n'êtes pas les sujets, mais les alliés d'une nation puissante qui sera toujours disposée à protéger vos intérêts.

"Se donnant la main, le Canada et l'Angleterre travaillent ensemble pour le développement de leur commerce respectif, et c'est l'admission de ce fait qui donne une signification particulière à une circonstance comme celle-ci."

L'INSTITUT ROYAL

Les différentes sections de l'Institut Royal se sont réunies à Ottawa, la semaine dernière, et leurs membres ont présenté à la Société des travaux littéraires ou scientifiques importants. Malgré les dépenses que le voyage à Ottawa entraîne, les membres de l'Institut Royal étaient en bon nombre dans chaque section. Nous touchons ici à un point délicat ; mais nous devons dire que si l'Institut Royal est appelé à faire face à toutes les dépenses de voyage, en puisant dans ses seules ressources, il court risque de ne pas se montrer longtemps encore dans l'état prospère où nous le voyons. Ceux qui s'occupent de science et de littérature au Canada, ne comptent malheureusement pas parmi les riches, et une dépense annuelle d'une centaine de piastres est trop lourde pour le budget du plus grand nombre de nos beaux esprits qui sont loin d'être bien rentés.

L'honorable M. Chauveau, qui a été l'hôte du Gouverneur-Général pendant son séjour à Ottawa, a été élu président de l'Institut Royal, et M. Sterry Hunt, vice-président. M. Louis Fréchette a été élu président de la section française, et l'hon. M. Marchand, vice-président. A tous nous offrons nos cordiales félicitations.

NOTRE NOUVEAU GOUVERNEUR

Le marquis de Landsdowne qui doit, d'après les dernières dépêches, remplacer le marquis de Lorne comme gouverneur du Canada, est le petit-fils du fameux marquis de Landsdowne qui, pendant cinquante ans, a exercé une si grande influence sur la politique anglaise. Il jouissait d'une haute réputation de sagesse et on l'appelait le "Nestor de l'Angleterre." Son fils est mort très jeune et le marquis actuel, notre futur gouverneur, fut appelé à la Chambre des lords avant d'avoir pu donner à la Chambre des Communes la mesure de sa valeur. On le regarde comme un homme de beaucoup d'avenir. Quoique bien jeune encore—il n'a que 35 ans—il a déjà rempli les fonctions importantes de sous-secrétaire d'Etat pour les Indes.

Il appartient à une très ancienne famille. Elle a pour devise : *Virtute non verbis*.